MAIRIE DE LE BIOT

18 Route de l' Eglise 74430 LE BIOT

Téléphone: 04.50.72.12.06 Télécopie: 04.50.72.10.15 E-mail: mairie.lebiot wanadoo.fr

LA COMMUNE DE LE BIOT RECRUTE

POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023- 2024

UN AGENT CHARGE DU SERVICE PERI -SCOLAIRE A TEMPS NON COMPLET

MISSIONS: Assure le service péri- scolaire

- Aide à la cantine et surveillance des enfants pendant la pause méridienne
- Garderie du soir
- Entretien des locaux de la garderie
- Renfort ponctuel de l'agent faisant fonction d'ATSEM pour la préparation de travaux pédagogiques et ateliers sous le contrôle des enseignantes.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Titulaire fonction publique ou contractuel(le)
- Prise de poste pour la prérentrée
- Horaires de travail: 12 h 00 à 19 h dont 1 h de ménage de 18 h à 19 h les lundi/mardi jeudi/vendredi
- Heures de ménage à réaliser pendant les vacances scolaires (petites vacances et grandes vacances)
- soit un temps de travail annualisé de 24/35 ème

PROFIL

- Titulaire fonction publique ou à défaut contractuel(le)
- rémunération statutaire où selon expérience en cas de contrat
- régime indemnitaire, CNAS,

CANDIDATURE

- Envoyer CV + lettre de motivation à Monsieur le Maire de LE BIOT

MAIRIE DE LE BIOT – 18 ROUTE DE L'EGLISE- 74430 LE BIOT

- Renseignements: Mairie de LE BIOT: 04 50 72 12 06 - mairie.lebiot@wanadoo.fr